



COOPÉRATIVES  
VINICOLES<sup>CHAMPAGNE</sup>

*Solidaire et durable*

[www.fcvc.fr](http://www.fcvc.fr)



# Dossier

DE PRESSE

---

**Contact Presse :**

BPR France 03 66 72 44 78

Pierre Bethuel - pierre@bprfrance.com - 06 60 91 78 89

Camille Terrier - camille@bprfrance.com - 06 58 50 87 95

# « MON CHOIX, MON MÉTIER, MON AVENIR »

## Quand les vignerons coopérateurs champenois réaffirment leur modèle

- La Fédération des Coopératives Vinicoles de Champagne (FCVC) a réuni ce vendredi les représentants des coopératives adhérentes afin de leur présenter sa nouvelle campagne de communication.
- Alors que le modèle coopératif séduit des profils de vignerons de plus en plus différents, la FCVC a souhaité donner la parole à celles et ceux qui font ce choix à l'occasion d'une table ronde animée par Rémi Castillo.
- L'occasion également de rappeler les multiples atouts d'un modèle qui est partie prenante de l'Histoire de l'AOC et qui, avec plus de 14 000 coopérateurs, représente 70 % des déclarants de récolte.

**Epernay, le 1er octobre 2018** – La Fédération des Coopératives Vinicoles de Champagne (FCVC) a réuni le vendredi 28 septembre, au manège de Reims (51), les représentants de ses 132 coopératives adhérentes afin de dévoiler le résultat du travail mené depuis un an sur sa communication, son image et son discours. Au-delà de l'exercice de style, il s'agit pour le mouvement coopératif de remettre à l'honneur ce modèle économique qui fait partie intégrante de l'Histoire de l'AOC, en valorisant notamment les raisons qui poussent toujours plus de vignerons, toutes générations confondues, à adhérer à une coopérative.

« La coopération vinicole joue un rôle fondamental dans l'organisation de la viticulture champenoise », explique Eric Potié, Président de la FCVC. « Aujourd'hui, sur 20 000 déclarants de récolte en Champagne, 14 000 sont coopérateurs, soit environ 70% d'entre eux. La coopération fait partie intégrante de l'Histoire de l'AOC et, ce faisant, on finirait presque par oublier qu'adhérer à une coopérative ou y rester n'est ni hasard, encore moins une simple habitude : c'est un choix personnel, pesé, mûri, qui repose sur des bénéfices palpables et sur le fait que ce modèle répond à la volonté de plus en plus de vignerons de rester maîtres de leur carrière, leur rythme et leur organisation. C'est ce que nous avons souhaité rappeler à travers cette nouvelle communication ».

### Un discours incarné pour un modèle résolument ancré dans l'époque

Imaginé en partenariat avec l'agence de communication rémoise Hachetag, la nouvelle campagne de communication s'articule autour du

slogan « *Mon choix, mon métier, mon avenir* » et se décline sur 6 piliers, 6 raisons d'être vigneron coopérateur en Champagne au XXIème siècle. Chaque pilier, formulé à la première personne, vient souligner les nombreux atouts apportés par le modèle coopératif que ce soit sur le plan économique, social ou sociétal. Chaque coopérateur ayant des raisons différentes d'adhérer et des manières différentes d'organiser son quotidien, c'est cette diversité que la FCVC a souhaité souligner.

« Bien qu'il existe depuis très longtemps, le modèle coopératif est d'une extraordinaire modernité lorsqu'on le met en parallèle avec les aspirations actuelles de la société », reprend Eric Potié. « Liberté d'entreprendre, organisation du temps de travail, équilibre vie professionnelle/vie personnelle, solidarité intergénérationnelle, partage des connaissances, investissement, viticulture durable : le modèle coopératif est porteur de toutes ces valeurs, et plus encore. Les vignerons qui adhèrent à une coopérative le font à la fois parce qu'ils souhaitent participer à une aventure collective mais aussi parce qu'ils y trouvent les outils pour s'épanouir et pour se développer à titre personnel ».

En réaffirmant ces valeurs aujourd'hui, la FCVC entend remettre le modèle coopératif sur le devant de la scène, et revendiquer la place que les coopérateurs occupent, souvent en toute discrétion, dans la dynamique locale et internationale de l'AOC Champagne. Ce travail se poursuivra, dans les prochains mois, au gré des événements du secteur et d'autres manifestations à venir.

# 6 PILIERS, 6 RAISONS D'ÊTRE COOPÉRATEUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

## JE GÈRE MA CARRIÈRE COMME JE LE SOUHAITE

Viticulteur, vinificateur, commerçant, exportateur... chaque vigneron coopérateur exerce son métier selon ses envies. Ses choix lui appartiennent et sa coopérative garantit sa liberté d'entreprendre. Elle lui apporte un soutien quotidien (technique, administratif, juridique, fiscal, commercial...), et lui permet de gagner du temps et donc d'avoir une meilleure qualité de vie.

## JE M'OUVRE DES OPPORTUNITÉS

Les coopératives mettent à disposition de leurs adhérents des outils de qualité, à la fois modernes et performants, pour un coût avantageux. Elles permettent de gérer le quotidien tout en restant à la pointe de l'innovation, de s'ouvrir à de nouveaux marchés et de bénéficier de nouveaux débouchés tout en conservant la possibilité d'investir durablement dans son exploitation.

## JE PARTICIPE À UNE AVENTURE SOLIDAIRE, COLLECTIVE ET DURABLE

Être vigneron coopérateur est avant tout une aventure humaine. Les adhérents partagent avec leur coopérative et les autres coopérateurs des valeurs fortes : l'envie d'échanger et de partager les expériences, la passion du travail bien fait, la recherche d'un vin de qualité, le respect de l'environnement. Les coopérateurs sont les héritiers de l'histoire coopérative de la Champagne : ils imaginent d'autres manières de travailler, collectivement, au service de la région, de leurs marques et de leurs entreprises.

## JE BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE PROFESSIONNELS AGUERRIS

Si les coopératives sont des lieux d'échange entre coopérateurs, celles-ci mettent également à disposition de leurs adhérents une équipe de salariés experts (ingénieurs agronomes, œnologues, chefs de cave...) qui leur permet d'enrichir leur savoir-faire. Elles proposent des vins de qualité, s'appuyant sur une richesse d'assemblages unique.

## JE DÉCIDE DE MON AVENIR ET CELUI DE MON EXPLOITATION

Être vigneron coopérateur, c'est assurer la pérennité de son entreprise, et garantir son indépendance. Les coopératives apportent leur solidité et leur expertise à leurs adhérents en toute situation. En tant que sociétaire, les coopérateurs sont intéressés au partage de la valeur ajoutée créée au sein de la coopérative. Ils peuvent également compter sur une transmission facilitée, gage de visibilité et de sérénité pour leur famille et eux-mêmes.

## JE SUIS COOPÉRATEUR ET VIGNERON

Le choix coopératif, c'est un choix collectif, dans le plus strict respect de l'identité propre de chacun. Chaque sociétaire est copropriétaire de sa coopérative : elle est le prolongement de son exploitation, et sa voix compte autant que celle de tout autre coopérateur. Elle respecte les individualités et permet à chacun de rester acteur de A à Z de son développement.

# LES COOPÉRATIVES VINICOLES, L'ÂME DE LA CHAMPAGNE

Regroupant plus de 14 000 coopérateurs et représentant 70% des déclarants de récolte de l'appellation, les 132 coopératives vinicoles de Champagne sont au cœur des dynamiques économiques territoriales actuelles. Héritières d'une histoire solidaire qui a vu l'AOC se développer de manière spectaculaire au fil des décennies, elles incarnent un modèle durable, conjuguant développement personnel et croissance collective.

## Qu'est-ce qu'une coopérative vinicole ?

---

Les coopératives vinicoles sont des entreprises collectives, regroupant des exploitants de l'AOC Champagne. Chaque coopérateur est associé et donc copropriétaire de la coopérative : celle-ci lui appartient et il peut donc participer à son développement, donner son avis sur les décisions et orientations stratégiques, selon le principe « une personne = une voix ».

Si chaque coopérative développe son propre projet d'entreprise, toutes partagent les mêmes valeurs fondatrices, gage de qualité et d'indépendance pour l'ensemble des coopérateurs adhérents : la solidarité ; l'équité ; le mutualisme ; et une approche durable des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Résolument modernes mais attachées au respect des traditions, les coopératives vinicoles garantissent la maîtrise de la matière première et participent activement au partage équitable de la valeur générée entre ceux qui produisent le raisin et ceux qui commercialisent le Champagne.

# LE RÔLE DES COOPÉRATIVES

## AU SEIN DE LA FILIÈRE VITICOLE CHAMPENOISE

### **La maîtrise de la matière première par sa force de regroupement**

La coopération champenoise est aujourd'hui une véritable force économique, confortant les intérêts du vignoble notamment en permettant le partage équitable de la valeur générée entre ceux qui produisent le raisin et ceux qui commercialisent le champagne.

### **L'élaboration et la commercialisation par les vignerons**

Les coopératives mettent à disposition de leurs adhérents un savoir-faire reconnu en matière d'élaboration et d'assemblage des vins. Elles proposent des prestations allant du pressurage jusqu'au dégorgement afin qu'ils puissent commercialiser leur champagne. Les coopératives ont permis aux vignerons d'accéder plus facilement à la manipulation et ainsi développer leurs ventes.

### **Le développement des marques de la coopération**

Aujourd'hui, une quarantaine de coopératives commercialisent leur champagne. Parmi elles, nombreuses sont les coopératives qui ont su développer des marques aujourd'hui connues et reconnues à la fois sur le plan national et international.

# LES COOPÉRATIVES

## AU SERVICE DES ADHÉRENTS

Les coopératives sont le prolongement des exploitations de leurs membres. Elles mettent à leur disposition des outils, des services et des expertises pour aider les coopérateurs dans leur quotidien et les accompagner dans le développement de leurs entreprises.

Lieux d'échange et de partage d'expérience entre les coopérateurs, elles évoluent selon les décisions de ses adhérents, selon le principe « une personne = une voix ». Chaque coopérative propose ainsi un projet d'entreprise adapté aux besoins et aux aspirations de ses coopérateurs.

- Un accompagnement quotidien, qu'il soit administratif, viticole ou commercial.
- Des prestations à un coût compétitif, allant du pressurage jusqu'au stockage en passant par le dégorgement.
- Des outils qualitatifs et performants mis à disposition des coopérateurs à un coût avantageux.
- Des installations respectueuses de l'environnement et répondant aux normes réglementaires.
- Un savoir-faire reconnu en matière d'élaboration et d'assemblage des vins de Champagne.
- La possibilité de commercialiser son Champagne sous sa propre marque ou de participer au développement économique d'une des marques de notoriété de la coopération.

# LES COOPÉRATIVES

*en chiffres*

---



**70%**  
des déclarants  
de récolte

---



**45%**  
de la surface AOC  
de Champagne

---



**132**  
coopératives

---



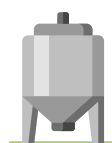
**+ DE 1000**  
salariés

---



**1 MILLIARD €**  
de chiffre d'affaire

---



**1,8 MILLIONS**  
d'hectolitres de capacité  
de cuverie

---



**300 MILLIONS**  
de bouteilles  
stokées

---



**+ DE 27 MILLIONS**  
de bouteilles vendues par 40  
coopératives

---

# LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES VINICOLES DE CHAMPAGNE

---

## **Notre mission :** Soutenir les coopératives dans leur développement

**Créée en 1939 par le Syndicat Général des Vignerons, la Fédération des coopératives vinicoles de la Champagne (FCVC) est une association qui regroupe les coopératives vinicoles champenoises. Elle s'est fixée comme objectif :**

- d'assurer et de mettre en œuvre la politique du mouvement coopératif au niveau local, par une implication directe dans les instances syndicale et interprofessionnelle, et au niveau national, par une implication au sein de la Confédération des Coopératives Vinicoles de France,
- de promouvoir la coopération vinicole champenoise et d'en assurer la représentation,
- d'assurer une interface active avec les administrations et les pouvoirs publics,
- de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres,
- de favoriser et de développer l'information des coopératives,
- de proposer un service juridique, fiscal et social à ses membres.





# FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES VINICOLES DE CHAMPAGNE

---

17 - 19 Avenue de Champagne  
51205 Épernay  
Tél : 03 26 59 55 25  
Mail : [accueil@fcvc.fr](mailto:accueil@fcvc.fr)  
[www.fcvc.fr](http://www.fcvc.fr)

CRÉDITS PHOTOS :  
Union Aubeoise et Coopérative  
Les Coteaux du Landion